

**CHANTEAU N°01/2026**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 03 février 2026

Le Conseil municipal de la commune de Chanteau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/01/2026

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 14**

**Présents : 11**

**Votants : 13**

**Présents :** BOTELLO Christel, PRONO Gilles, RISSET Jean-Philippe, GAILLOT Vanina, ETIENNE Chantal, COROLLER Didier, TAVARES MARQUES Charlène, VUOTTO-MOAN Julie, BONNEAUD Eliane, DUMERY Ghislain, PERDOUX Marc

**Absentes excusées :** COROLLER Camille (pouvoir à COROLLER Didier) ; COUTANCEAU Stéphanie (pouvoir à VUOTTO-MOAN Julie)

**Absent non excusé :** DANTHU François

**Secrétaire de séance :** Vanina GAILLOT

**Objet :** Restes à réaliser en 2025 sur la section d'investissement commune

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la clôture du budget d'investissement 2025 est faite, et qu'il convient, pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2026.

Au vu de ce qui reste à réaliser, le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 26 247,58 € et le montant des recettes d'investissement ressort à 11 528,63 €.

Il est proposé au Conseil d'adopter l'état de dépense restant à réaliser.

Oui l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- décide d'adopter les restes à réaliser de la section d'investissement en dépenses et en recettes ;
- de reporter ces restes au budget primitif 2026.

Madame le Maire,  
  
Christel BOTELLO

